



**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE
DEUXIEME REUNION DU FORUM AFRICAIN DE LA
QUALITE DES MEDICAMENTS (AMQF)
CEREMONIE DE CLOTURE 01 MARS 2019**

Mesdames et Messieurs les représentants des différentes organisations et organismes internationaux, régionaux et nationaux ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs des autorités de réglementation et des laboratoires nationaux de contrôle de la qualité ;

Mesdames et Messieurs les Experts ;

Mesdames et Messieurs ;



Bonjour,

Permettez-moi au nom du Gouvernement de Sa Majesté de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue au Maroc.

C'est un privilège et une joie de vous recevoir et d'accueillir la deuxième réunion du Forum africain de la qualité des médicaments organisée en collaboration entre l'USP, le NEPAD et l'OMS avec le soutien du Gouvernement marocain.

Les premiers résultats montrent la réussite de cette rencontre que ce soit en termes de représentants des organismes internationaux régionaux et nationaux, d'experts, de participants, de la qualité des thématiques choisies, de la pertinence des présentations et enfin par rapport à l'importance des recommandations et solutions qui ont constitué la conclusion de ce forum.

Cette réunion revêt un caractère stratégique puisqu'elle concerne la qualité des médicaments.

Comme vous le savez, le monde fait face à un important trafic de médicaments de faible qualité ou contrefaits et c'est notre continent qui paye le plus lourd tribut dans ce domaine. (Intoxications, inefficacité, ...).

Notre devoir est de veiller à la sécurité des citoyens en les approvisionnant en produits de qualité et d'usage sûr.

D'où le rôle majeur des autorités nationales de contrôle et de régulation qui ont en charge de veiller sur la qualité des produits de santé commercialisés dans les différents pays et d'en garantir l'usage.

Une importante loi type de l'UA pour harmoniser les systèmes de réglementation des produits médicaux a été adoptée en 2016 (NEPAD).

Par contre, l'harmonisation du contrôle de la qualité des médicaments et de leur surveillance après commercialisation en tant que fonctions réglementaires clés en est encore à ses débuts. Par conséquent, nous devons unir toutes nos forces, partager nos meilleures pratiques, promouvoir la coopération dans les activités de contrôle de la qualité, réduire les doubles emplois, favoriser la consolidation des ressources et contribuer au maintien des activités de contrôle de la qualité des produits médicaux dans tous les pays africains.

Le rapprochement des réglementations et des pratiques d'enregistrement des médicaments dans le cadre de l'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique (AMRH) a considérablement progressé dans certaines régions de notre continent.

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux que votre forum ait pu rassembler les représentants de 44 pays et d'éminentes personnalités de notre continent dans le domaine du médicament. Cette forte mobilisation est la preuve de l'importance du thème qui vous a réuni.

Il est essentiel que les autorités en charge du contrôle de qualité des produits de santé puissent se retrouver pour :

- Coordonner leurs actions ;
- Harmoniser leurs pratiques ;
- Mutualiser les moyens ;
- Améliorer leur efficacité ;
- Echanger leurs expériences.

Votre programme a défini le plan d'action pour l'année 2019 qui va dans le sens du renforcement de l'action commune en se fixant des priorités car le domaine est vaste. Cela passe par le renforcement des capacités des Laboratoires de contrôle des pays qui en ont besoin, le renforcement du management de la Qualité et la mise en place de la surveillance post marketing des médicaments.

Dans ce domaine, notre pays œuvre depuis longtemps à soutenir les efforts d'autres pays de notre continent : Sénégal, Mauritanie mais aussi dans un futur proche ; le Niger, le Burkina Faso et d'autres...

Nous sommes prêts à continuer de soutenir notre collaboration avec nos partenaires et restons ouverts sur de nouvelles collaborations avec tout pays demandeur.

Votre programme a aussi abordé et étudié les moyens de pérenniser votre action en mobilisant des ressources et en assurant la viabilité financière de l'AMQF.

Je voudrais ici, vous assurer de l'entier soutien du Maroc à ce Forum Africain. Nous sommes prêts à contribuer de manière constructive et appropriée à la pérennité de votre action. Nous restons attentifs à toute sollicitation.

Par ailleurs, dernièrement à Addis Abeba, l'Union Africaine a adopté le traité de création de l'Agence Africaine des médicaments. Un acte qui devrait consolider davantage l'intégration africaine des politiques du médicament. Pour qu'elle soit définitivement créée, il faut qu'au moins quinze pays le ratifient. Etant donné l'importance stratégique du rôle de cette Agence pour garantir la sécurité des patients, j'appelle à sensibiliser les autorités sanitaires à l'importance de cette ratification, signe d'adhésion.

Je tiens à affirmer l'engagement du gouvernement marocain à poursuivre le partage d'expériences et sa contribution dans la formation de compétences dans le domaine du contrôle de la qualité des médicaments et de la surveillance post marketing. La coopération Sud-Sud, notamment avec les pays Africains est un choix stratégique pour notre pays, né d'une volonté royale afin d'améliorer la santé publique en Afrique.

Mesdames et Messieurs

Je tiens à saluer les efforts des pionniers dans ce domaine, le NEPAD, l'USP, l'OMS et d'autres agences qui ont convenu de travailler ensemble pour créer un forum de contrôle de la qualité des médicaments afin de relever ce défi et garantir l'accès à des produits médicaux sûrs, efficaces et de qualité. Ce travail de fond commence à porter ses fruits et votre réunion en est le meilleur témoignage. Nous sommes heureux d'avoir soutenu l'organisation de cette rencontre et contribué à vos efforts.

Permettez-moi également d'exprimer mes sincères remerciements à vous tous, participants pour avoir consacré votre temps à assister à cette rencontre.

Mesdames et Messieurs

Pour terminer, je souhaite plein succès à l'AMQF dans ses futurs travaux et plein de réalisations au bénéfice des patients Africains.

Je vous remercie pour votre attention

Pays présents :

Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, République centrafricaine, , Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Égypte, Eswatini (Swaziland), Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, , Soudan, Tchad, Tunisie, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe...

France, Suisse, USA ;

Organisation Mondiale de la Santé, Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'organisation de coordination de la lutte contre les maladies endémiques en Afrique. Afrique centrale (OCEAC). Y participent également des partenaires de développement, tels que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'USAID et la Fondation Bill and Melinda Gates (BMGF).